

(A transmettre à la mairie **au moins 2 semaines avant** le début de la manifestation)

Associations sportives : 10 autorisations par an maximum
Autres associations : 5 par an maximum

Nom de l'association : _____

Adresse : _____

Nom du demandeur : _____

Fonction du demandeur : _____

Type de manifestation : _____

Date de la manifestation : _____

Lieu de la manifestation : _____

Heure de début : _____

Heure de fin : _____

Catégorie de débit de boissons demandée (cocher la ou les cases correspondantes)

Groupe 1 : Boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés (ou ne comportant, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré), limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat, etc.

Groupe 3 : Boissons fermentées non distillées : vins (y compris champagne), bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels (bénéficiant du régime fiscal des vins), ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés (comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool).

Fait le _____, à _____

Signature